



SOIGNER en MILIEU CARCERAL l'UCSA de FRESNES

3^{ème} partie

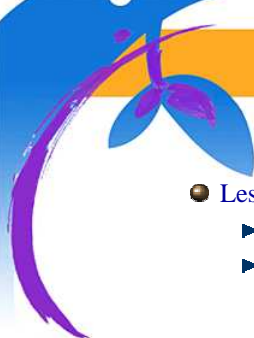


Evelyne LAUSERIE
Infirmière
Gilles MARMIN
Cadre Supérieur de Santé

Association IDEES le 27 mars 09




1




Ethique et milieu carcéral

- Les détenus, tout comme n'importe qui, doivent être respectés.
 - ▶ Ils ont les mêmes droits en matière de soins,
 - ▶ Les personnel médicaux et paramédicaux conservent les mêmes règles déontologiques qu'à l'extérieur.
- Reconnaissance et respect de sa liberté (paradoxe en prison).
- Respect de ses choix.



E.LAUSERIE ide G.MARMIN CSS

UCSA de FRESNES




2

Antagonisme des missions

- ~~Doit-on soigner quelqu'un qui a peut-être commis l'irréparable? Qui a peut-être violé, tué?~~
- **Comment** soigner quelqu'un qui a peut-être commis l'irréparable? Qui a peut-être violé, tué?






E.LAUSERIE ide G.MARMIN CSS


3

UCSA de FRESNES



CONSIGNES DE SECURITE


- 1. **Avoir en permanence son laissez- passer sur soi,**
- 2. **Ne jamais égarer son jeton ni son laissez-passer,**
- 3. **En cas de perte, le signaler immédiatement à Mr.AUBRY, chef de détention,**
- 4. **Ne pas oublier de les rendre en cas de départ définitif**
- 5. **Ne jamais laisser sa clé en évidence,**
- 6. **Ne jamais tourner le dos au patient pendant les consultations,**
- 7. **Ne jamais laisser un détenu seul dans l'infirmerie ou dans un bureau médical (toujours le faire sortir si nécessité de s'absenter),**
- 8. **Toujours fermer à clé les infirmeries et bureaux médicaux si nécessité de s'absenter,**
- 9. **Ne jamais laisser d'instruments (ciseaux, bistouris, ...) en évidence,**
- 10. **Ne jamais communiquer au patient de dates de RDV (consultation, hospitalisation, ...)**
- 11. **Ne jamais transmettre d'infos par téléphone à la famille,**
- 12. **Ne jamais rentrer ou sortir de courrier, de colis, etc provenant d'un détenu,**
- 13. **Ne jamais accepter quoi que ce soit provenant d'un détenu (gâteau, cadeau , ...),**
- 14. **Repérer dans chaque pièce les alarmes,**
- 15. **En cas d'alarme, toujours rester à son poste sauf consignes contraires provenant des AS ou des gradés pénitentiaires,**
- 16. **Toujours fermer les ordinateurs le soir.**

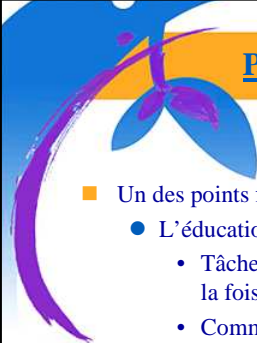


E.LAUSERIE ide G.MARMIN CSS

4


UCSA de FRESNES





Prévention et éducation de la Santé


- Un des points forts de la réforme de 1994
 - L'éducation de la santé fait partie intégrante du processus d'insertion.
 - Tâche compliquée lorsque l'on a affaire à des individus qui cumulent à la fois des difficultés sanitaires, psychologiques et sociales.
 - Comment éviter les effets induits de l'incarcération?
 - Comment alléger la souffrance des familles?
- L'idéal
 - Collaboration avec les acteurs de santé extérieurs
 - Décloisonnement avec les personnels de l'administration pénitentiaires.
 - Constitution de réseaux.
 - Ces actions doivent s'inscrire dans la durée.




E.LAUSERIE ide G.MARMIN CSS

5


UCSA de FRESNES





Problématique de la sortie


- Attendue et angoissante.
- Souvent les problèmes sociaux ne sont pas résolus.
- Problèmes des étrangers malades.
- Ordonnances, quelques jours de traitement, adresses, copie des examens effectués pendant l'incarcération.

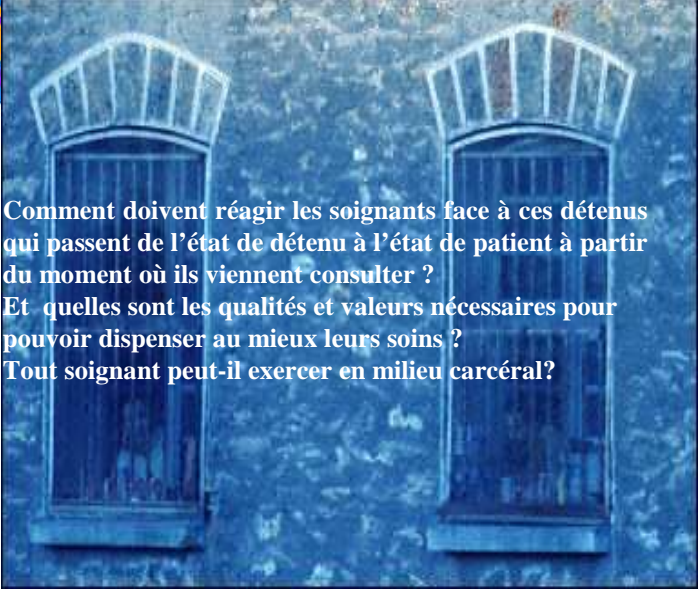


E.LAUSERIE ide G.MARMIN CSS

6

UCSA de FRESNES

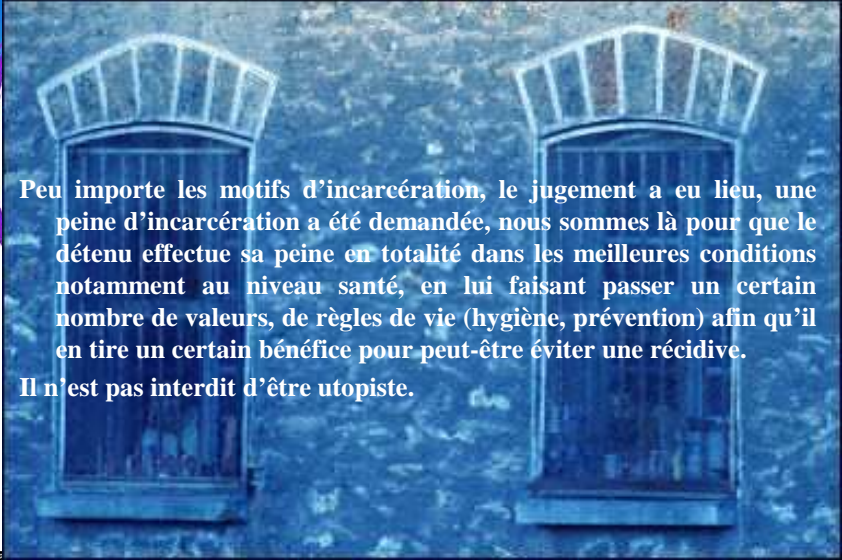




Comment doivent réagir les soignants face à ces détenus qui passent de l'état de détenu à l'état de patient à partir du moment où ils viennent consulter ?
Et quelles sont les qualités et valeurs nécessaires pour pouvoir dispenser au mieux leurs soins ?
Tout soignant peut-il exercer en milieu carcéral ?

E.LAUSERIE ide G.MARMIN CSS 7 UCSA de FRESNES ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Conclusion



Peu importe les motifs d'incarcération, le jugement a eu lieu, une peine d'incarcération a été demandée, nous sommes là pour que le détenu effectue sa peine en totalité dans les meilleures conditions notamment au niveau santé, en lui faisant passer un certain nombre de valeurs, de règles de vie (hygiène, prévention) afin qu'il en tire un certain bénéfice pour peut-être éviter une récidive.
Il n'est pas interdit d'être utopiste.

BICETRE E.LAUSERIE ide G.MARMIN CSS 8 UCSA de FRESNES ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS